



Session 5 : « Echanges de pratiques entre les participants »

L'objectif de cette session était de permettre aux participants de partager leurs expériences avec d'autres professionnels juniors, sur un thème précis afin de s'apporter conseil mutuellement, de voir si les autres professionnels sont aux prises avec les mêmes difficultés et d'entrevoir collectivement des solutions.

Cette activité s'est déroulée en trois temps :

- séparation par groupes et introduction par le modérateur pour présenter l'activité et ses objectifs ;
- Travail en sous-groupes organisé par un animateur :
 - o Introduction
 - o Réflexion préalable
 - o Partage
 - o Bouclage
- Découverte du travail des autres groupes (libre, 10 minutes).

Les participants étaient répartis dans les 5 sous-groupes thématiques suivants :

Thème 1 : « Comment convaincre un ménage d'investir dans l'assainissement de sa maison ? »

Animateur : Laetitia Martinet, NANCIE

Thème 2 : « Comment amener des élus à promouvoir l'assainissement et à impliquer la Mairie dans des projets d'assainissement ? »

Animateur : Jean-Hugues Hermant-Lagrange, Fondation Veolia

Thème 3 : « Quels sont les principaux blocages d'un projet d'assainissement ? Quelles pistes de solutions envisager ? »

Animateur : Alexia Hofmann, Veolia Eau

Thème 4 : « Faut-il prendre en compte à la fois l'approche hygiéniste (sanitaire) et l'approche environnementale dans une projet d'assainissement urbain dans les pays en développement ? »

Animateur : Mbaye Mbéguéré, EAWAG

Thème 5 : « Comment réussir la montée en échelle de la mise en œuvre de l'assainissement urbain ? »

Animateur : Ousmane Amadou, BERIA



Thème 1 : « Comment convaincre un ménage d'investir dans l'assainissement de sa maison ? »

Ont participé aux échanges de pratiques du groupe 1 :

- Laetitia Martinet (animatrice)
- Kodjo M. Vuti
- André N'Guessan
- Aboubacar Abdou
- Maman Ibrahima
- Adamou Idde Sanoussi
- Hamani Waziri Insa Abdou
- Jérémie Toubkiss

Les réflexions menées par le groupe sur la thématique proposée ont mené à établir tout d'abord un premier constat, essentiel à la lecture de ce qui suit : « Il n'existe pas de recette infaillible ».

Les éléments présentés ci-dessous constituent donc uniquement des pistes de solution, construites sur la base des expériences des participants. Il va sans dire qu'elles doivent impérativement être adaptées au contexte local du projet. Il n'existe par ailleurs aucun moyen de s'assurer de leur plein succès. Bref, nous voilà très loin des sciences exactes, dans le « soft »...

1. Quels arguments utiliser ?

Un certain nombre d'arguments peuvent être utilisé pour convaincre un ménage d'investir pour l'assainissement de sa maison.

Ceux qui font mouche

- La honte de gêner les voisins, d'étaler ses déchets, surtout quand ces mêmes voisins possèdent un équipement.
- En milieu où la défécation à l'air libre est pratiquée : la distance à parcourir, l'insécurité, le manque d'intimité et de dignité sont des arguments efficaces.

Ceux qui marchent bien

- L'impact du manque d'assainissement sur la santé
- L'importance de l'hygiène dans la religion (à raccrocher aux questions d'assainissement à la manière, par exemple, dans la pièce du théâtre forum, du voisin, ratant la prière à la mosquée parce qu'il a souillé son pied en marchant dans la rue.)
- Les gênes liés aux odeurs
- Les avantages économiques dus à la baisse des dépenses liées à la santé (argument à utiliser avec précaution. Les facteurs d'amélioration de la santé sont si nombreux que le



lien de cause à effets entre l'équipement en ouvrage d'assainissement et la baisse des charges de santé ne se ressent pas avec évidence)

Ceux qui marchent moins bien

- L'impact du manque d'assainissement sur l'espace public

2. Quels outils d'animation, quelles stratégies retenir ?

Adaptation des propositions techniques et financières

Il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance du contexte et de ses problématiques afin que l'ouvrage proposé soit le mieux adapté possible, d'un point de vue technique et socio-économique (voir le point 3. Pour le choix des mécanismes de paiement).

La proposition d'une panoplie d'ouvrages de coûts différents plutôt qu'un seul ouvrage permet de toucher une plus grande part des familles grâce à des efforts financiers adaptés à leurs moyens respectifs.

Enfin, la participation des populations aux choix stratégiques (types d'ouvrages, modalités de paiement) est également un facteur de réussite.

Techniques d'animation

La méthode PHAST¹ est très souvent utilisée dans les projets, de manière complète ou partielle.

Parmi les canaux de l'animation les plus couramment utilisées (radio, théâtre, télévision, réunion d'animation, etc.), celui qui apparaît le plus efficace est le passage de porte en porte, concession par concession. La proximité de cette méthode permet d'adapter le message aux réalités de chaque interlocuteur.

D'autres stratégies ont aussi fait leur preuve. L'une consiste à utiliser, pour la sensibilisation, les familles déjà équipées d'ouvrages. La mobilisation de membres de la communauté (personnes ressources) formés à cet effet est également une stratégie qui a été testée avec succès.

Enfin, l'implication des femmes dans la sensibilisation est un élément important. Selon les milieux, les femmes auront des rôles différents. Elles sont bien souvent les responsables de l'hygiène et l'assainissement dans la famille. Elles peuvent à ce titre être le relais de la sensibilisation près du chef de famille. Il arrive aussi qu'elles soient la personne dans la

¹ La méthode PHAST ("Participatory Hygiene and Sanitation Transformation ") est une méthode d'approche participative basée sur la définition avec les populations locales des problématiques liées à l'Hygiène et l'assainissement. Elle a été conçue à l'origine par le PNUD et l'OMS dans les années 90.

La méthode en elle-même consiste à impliquer toute la population dans le processus qui conduira à cette amélioration. Elle comprend 7 grandes étapes :

1. Identification des problèmes dans le domaine de l'hygiène de l'eau et l'assainissement
2. Analyse des problèmes
3. Élaboration des solutions
4. Sélection des options techniques
5. Planification des changements
6. Suivi de la réalisation
7. Évaluation participative



concession qui paye l'assainissement. Il est essentiel d'identifier très rapidement ce rôle et de concevoir un plan de sensibilisation adapté.

Phase pilote/ ouvrages de démonstration

La réalisation d'un ou de plusieurs ouvrages de démonstration dans un quartier ou un village semble avoir un effet positif d'entraînement et inciter les autres familles à s'équiper.

La réglementation et la sanction

La sensibilisation ne faisant pas tout, l'existence d'une réglementation claire concernant l'assainissement et l'application des sanctions prévues est un facteur très important pour conditionner l'investissement d'une famille dans l'assainissement.

3. Quels mécanismes de paiement fonctionnent ?

Les mécanismes de paiement doivent faire l'objet d'une attention particulière. Un mécanisme de paiement inadapté pourra décourager une famille qui pourtant était prête à investir.

La souplesse du mécanisme proposé est importante.

Il apparaît également que la présence d'outils financiers adéquats facilite l'investissement. L'accès au crédit est, par exemple, un outil qui peut être proposé avec la réserve cependant qu'il engendre des intérêts qui s'ajoutent au coût total de l'investissement. Le fond de roulement permet d'éviter la question des intérêts. Il faut cependant impérativement penser à la question de la gestion de ce fond et de sa sécurisation.

Les modalités de paiement dont l'efficacité est prouvée :

Le paiement en plusieurs termes (l'écueil avec cette modalité de paiement est l'arrêt des versements avant l'acquittement de la somme totale due. Une manière de contourner ce risque est d'exiger le paiement de cette somme **avant** la réalisation des travaux.)

La contribution en main d'œuvre permet dans certains cas de pallier la faiblesse des possibilités de mobilisation monétaire des familles.

Subvention ou pas ?

Il ne semble pas que la présence d'une subvention à l'investissement proposée par le projet soit, en elle-même, un facteur particulièrement déterminant dans la décision d'une famille à investir pour l'assainissement de sa maison. **Le point déterminant est le montant de l'effort financier total demandé.** Il ne doit pas dépasser le seuil de dépense supportable des familles.

Il découle de cette idée que la subvention sera déterminante dans les cas où le coût de l'ouvrage proposé est supérieur aux capacités de mobilisation financière des populations. C'est bien souvent le cas dans les contextes de forte densité ou dans des contextes physiques particuliers, où les technologies adaptées sont plus coûteuses.



4. Quels sont les points de blocages le plus souvent rencontrés ?

Si la famille n'est pas **absolument convaincue** que le rapport entre les avantages retirés et l'investissement consenti est intéressant, il n'y aura pas d'investissement. L'ensemble des arguments présentés plus haut peuvent servir à convaincre la famille des avantages d'une maison assainie. La difficulté venant du fait qu'il n'y a pas de bénéfice financier direct à retirer d'un investissement pour un ouvrage d'assainissement.

Les habitudes, us et coutumes sont parfois source de blocage. Il est essentiel de bien les connaître et de les comprendre afin d'adapter la sensibilisation.

Enfin, les priorisations des dépenses familiales jouent souvent contre l'investissement pour l'assainissement. Quand l'investissement demande un effort soutenu pendant plusieurs mois, une fête religieuse ou familiale peut représenter une concurrence forte.



Thème 2 : « Comment amener des élus à promouvoir l'assainissement et à impliquer la Mairie dans des projets d'assainissement ? »

Participants :

- Jean-Hugues Hermant-Lagrange (animateur)
- Jérôme Bouquet
- Yacouba Konate
- Bruno Marion
- Hamadou Moumouni
- Aurélie Radde

Conformément aux indications d'organisation de cet atelier, les participants ont tout d'abord rassemblé individuellement leurs idées sur le thème.

I. ECHANGE D'EXPERIENCES

Chaque participant a évoqué une expérience, réussie ou non, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet d'assainissement en lien avec une collectivité :

1. *Projet Cash for work dans la commune de Tillabéri*

Objet : curage de fosse par les habitants avec rémunération à la clef

Facteurs de réussite du projet :

- engouement des populations malgré la pénibilité du travail car le projet est mis en œuvre en période de soudure (attrait financier)
- coordination des activités par un agent communal
- travail en lien avec les chefs de quartier, les groupements féminins et relais d'opinion
- projet reconduit annuellement

Points de blocage avant la mise en œuvre du projet :

L' élu n'était pas enthousiaste pour la mise en place du projet car il craignait de contraindre la population à un travail pénible.

Levier d'engagement de l' élu et de la mairie :

Une analyse des risques (impopularité du projet) encourus par l' élu a été réalisée. L' élu a ensuite été sensibilisé grâce à cette analyse qui lui démontrait la prévalence des bénéfices face aux risques.

2. *Projet de développement local en Mauritanie*

Objet : développement local d'une commune rurale avec composante assainissement

Facteurs de réussite du projet :

- projet à l'initiative de l' élu => facteur humain



- approche participative, cadre de concertation réunissant les relais d'opinion locaux pour la mise en œuvre du projet
- création d'un poste d'agent de développement local
- durée du projet et de l'implication du partenaire (coopération décentralisée)

Points de blocage avant la mise en œuvre du projet :

Concurrence entre projets de développement qui s'offrent à l' élu

Levier d'engagement de l' élu et de la mairie :

Le maire a acquis de la crédibilité grâce aux partenariats engagés dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

3. Ouagadougou

Objet : stratégie d'assainissement dans la commune de Ouagadougou – Burkina Faso

Facteurs de réussite du projet :

- dynamisme de l' élu => facteur humain
- liens commune ↔ opérateurs privés
- mutualisation intercommunale (échanges d'expériences)
- pression hiérarchique : obligation de résultats pour les maires d'arrondissements (propre aux grandes villes)
- coercition : mise en place d'une réglementation respectée
- espace d'expression entre l' élu et la population : information ascendante/descendante : radio municipale, internet, boîtes à idées...)

Levier d'engagement de l' élu et de la mairie :

Le maire a souhaité entreprendre un vaste programme d'assainissement suite à un voyage d'étude au Maroc et à ses échanges avec ses homologues locaux :

⇒ échange d'expérience sud-sud / élu-élu

4. Projet d'assainissement au Cameroun

Objet : aménagement de latrines dans une commune du Cameroun

Facteur de réussite du projet :

- intérêt personnel de l' élu
- appui direct commune nord => commune sud

Points de blocage avant et pendant la mise en œuvre du projet :

- conflits d'intérêts politiques et personnels que ne maîtrise pas le partenaire du projet a priori dans la zone d'action
- ⇒ jeux de pouvoir – contre pouvoir au sein de la collectivité (instabilité politique)

Levier d'engagement de l' élu et de la mairie :

Le projet favorisait les intérêts personnels de l' élu (à l'insu du partenaire).

5. Projet d'appui à une commune de Madagascar

Objet : appui direct à une commune de Madagascar avec composante assainissement (hors champ de la coopération décentralisée)

Facteur de réussite du projet :



- initiative de l' élu => facteur humain
- suivi du projet au plus près de l' élu par la mise à disposition d' un responsable de projet représentant les partenaires
- dynamique partenariale => crédibilité et valorisation de l' élu

Points de blocage pendant la mise en œuvre du projet :

- élections municipales : changement d' élu et de l' équipe municipale en cours de projet
 - ⇒ intérêt moindre du nouvel élu pour un projet qui n' est pas à son initiative

Levier d' engagement de l' élu et de la mairie :

La dynamique partenariale et l' accompagnement en direct de la mairie par un responsable de projet mis à disposition par les partenaires qui permet d' endiguer le phénomène d' engagement/désengagement et assure une continuité dans le suivi du projet.

6. Retour d' expériences sur la coopération décentralisée

Objet : coopération décentralisée nord-sud

Facteur de nuisance à la mise en place des projets :

- ignorance des réglementations locales
- insuffisance des ressources humaines spécialisées dans les collectivités du nord comme celles du sud
- absence de coordination entre les acteurs du nord
- absence de cadre méthodologique
- concurrence entre projets de développement qui s' offrent à l' élu

Levier d' amélioration pour une meilleure prise en compte des besoins des élus du sud :

- engager une prise de conscience des élus du nord sur les points abordés ci-dessus
- émergence d' une volonté gouvernementale pour un réel accompagnement des actions de coopération décentralisée

II. LEVIERS DE REUSSITE IDENTIFIES

Sur la base de ces expériences, les échanges entre les participants ont ensuite permis d' identifier 4 clefs de réussite potentielles permettant d' amener un élu à promouvoir l' assainissement et à impliquer la Mairie dans des projets d' assainissement.

1. Présenter l' assainissement comme facteur de visibilité de l' action de l' élu :

- ⇒ dans le cadre des programmes d' action, engager des petits projets à résultats immédiats (avec communication en parallèle) qui assureront une visibilité directe au programme d' action à plus long terme => valorisation de l' action de l' élu
- ⇒ valoriser le maire par la crédibilité qu' il acquerra grâce aux partenariats engagés dans le projet
- ⇒ l' assainissement comme faire valoir de son action en vue des échéances électorales



2. Valoriser l'action de l'élus dans sa sphère :

- ⇒ dynamique de l'intercommunalité qui peut engager les élus à suivre l'exemple de voisins : coopération sud-sud / élu-élu. L'assainissement n'étant pas une priorité d'action pour les collectivités locales, agir sur ce thème peut-être un facteur de différenciation dans le cadre de ces réunions d'élus

3. Jouer sur le facteur humain :

- ⇒ s'appuyer sur les personnes ressources dans l'entourage de l'élus qui pourront le sensibiliser. Ce sont des leviers alternatifs de prise de décision

4. Sensibiliser les élus sur les bénéfices économiques et sociaux de l'assainissement- développer un argumentaire pour un plaidoyer :

- impact sur la santé publique
- impact sur les coûts environnementaux
- bénéfices sur les activités économiques...

Au fil de la réflexion, la problématique de la promotion de l'assainissement auprès des élus et des mairies dans une optique projet est apparue indissociable du phénomène d'engagement/désengagement des élus. Il est en effet moins difficile de convaincre un élu de la pertinence d'un projet d'assainissement, surtout si le(s) partenaire(s) apporte(nt) les moyens de sa mise en œuvre, que de s'assurer de la bonne marche du projet de sa mise en œuvre effective et efficace.

Pour endiguer ce phénomène, les projets doivent être monté et suivi dans un rapport de proximité forte avec l'élus et la mairie.



Thème 3 : « Quels sont les principaux blocages d'un projet d'assainissement? Quelles pistes de solutions envisager ? »

Ce groupe de travail a réuni 8 personnes au total en comprenant l'animatrice :

- Alexia HOFMANN, Veolia Eau (animatrice)
- Issoufou ABOUBACAR, AJS de Maradi, Niger
- Frédéric GBAGUIDI, cabinet ESAVAL Consult, Burkina Faso
- Mohamed ALI, Ecole Nationale de Santé Publique de Zinder, Niger
- Halima MAMOUDOU, Centre hospitalier régional de Dosso, Niger
- Jean Jacques CAPOCHICHI, cabinet de consulting en information, Niamey
- Essodna Dong-Daa AMAOU, Commune de Kara, Togo
- Charlotte KALINOWSKI, Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne

Les blocages exprimés par les différents participants ont été, dans l'ordre d'importance décroissante :

- L'ignorance de la population, les comportements culturels
- Le manque de synergie entre les différents volets des projets de développement
- Le manque d'engagement des collectivités dans leurs responsabilités
- Les besoins de recherche/développement pour « tropicaliser » les modèles utilisés.

1. L'ignorance et les habitudes comportementales de la population

Tous les participants étaient d'accord sur le fait que l'ignorance de la population et la conservation de mauvaises pratiques constituent un frein majeur dans la réussite des projets d'assainissement mis en œuvre.

La solution à ce problème doit passer par l'éducation, la sensibilisation aux risques : toutes les formes de communication doivent être envisagées, mais toutes ne seront pas adaptées, surtout selon qu'on se trouve dans un milieu urbain ou rural. Parmi une liste de points importants à prendre en compte pour l'établissement d'une solution :

- L'importance de passer du concept de la sensibilisation, associée à une forme d'enseignement unilatéral à celui de la CCC (Communication pour le Changement des Comportements), plus liée à une idée d'accompagnement dans l'appropriation des bonnes pratiques, a été soulignée.
- L'établissement d'un plan de communication en amont du projet permettant de cadrer les différentes phases de communication nécessaires avec tous les acteurs peut favoriser la bonne mise en œuvre de cette communication
- A chaque population ciblée son interlocuteur privilégié : ainsi, il ne faut pas répéter les erreurs ; la CCC doit se faire grâce à des personnes issues de chaque groupe ciblé, ce qui facilitera l'assimilation des messages et favorisera le bouche à oreilles, outil privilégié pour la réussite des projets.
- On retrouve, dans les populations auxquelles il faut s'adresser en priorité, les enfants, les leaders religieux et les femmes.



- Il existe des outils de communication modernes à fort potentiel : l'utilisation du cinéma numérique ambulant semble avoir été un moyen de communication efficace dans un projet qui mériterait d'être testé
- Il est nécessaire de programmer des phases de communication d'une durée adaptée aux modes de vie de population : il ne fait pas que ce soit trop long, ni trop fréquent.
- Enfin, l'élaboration collective d'un système de répression de mauvais comportements pourrait être une solution participative pour veiller à l'usage des bonnes pratiques. Les pénalités seraient envisagées par groupe de bénéficiaires ou de quartiers.

2. La coordination entre les différents volets des projets

Bien souvent, les projets mis en œuvre couplent des parties eau potable/assainissement/hygiène et santé, chacune faisant l'objet d'une mise en œuvre indépendante des autres, ce qui a pour conséquences de n'avoir aucune cohérence entre les projets pourtant interdépendants. L'importance d'avoir, dans la structure, un chef de projet qui est en lien avec les responsables des différents volets pour veiller à ce que ceux-ci avancent ensemble et profitent aux uns et aux autres est primordiale ; il faudra par exemple veiller à ce que la communication sur l'hygiène et la santé soit interactive avec celle sur l'assainissement et les bonnes pratiques etc...

Peu de femmes gèrent ces projets alors qu'elles sont impliquées au plus près dans leur mise en œuvre sur le terrain. Une prise en main davantage féminine serait donc vue comme un avantage.

3. L'implication de la mairie dans la gestion des constructions

La possibilité de construire des ouvrages ne respectant pas même les normes de construction établies (surface dans la cour...) a été soulignée. Pour y remédier, l'obligation de présenter un permis de construire aux services de la mairie pourrait être une solution mais bien trop onéreuse pour une grande partie de la population. La décentralisation des services d'eau et d'assainissement a pour avantage de permettre aux gestionnaires de ces services d'être au plus près de la population et par conséquent, d'être facilement informés des constructions d'ouvrages, pratiques non conformes d'un maçon, etc... Une implication plus importante des services de la mairie dans la surveillance et le suivi des projets permettrait certainement d'éviter grand nombre d'erreur ; il est nécessaire que les agents de la mairie s'impliquent davantage dans leur rôle.

4. Recherche/développement

Le manque de financement pour la recherche et le développement de solutions locales a largement été dénoncé par les participants alors que ceux-ci sont indispensables, à la fois pour adapter les modèles initialement développés en Europe (tropicalisation des paramètres des modèles hydrauliques par exemple) et pour innover avec le développement de solutions utilisant des matériaux et des savoir-faire locaux.



Thème 4 : « Faut-il prendre en compte à la fois l'approche hygiéniste (sanitaire) et l'approche environnementale dans un projet d'assainissement urbain dans les pays en développement ? »

Les participants à ce groupe d'échange étaient :

- Mbaye Mbéguéré, EAWAG Sandec (animateur)
- Souleyman Bachir, SIAAP
- Maman Sani Oumarou, Cabinet CEH-Sidi
- Poyotcheba Pelei, commune de Kara
- Mamadou Djerma, Laboratoire National de Santé publique - Ouagadougou
- Ali Elhadji Saleye, Ecole Nationale de Santé Publique de Zinder
- Almoustapha Garba, ONG World Vision Niger
- Félix Vigné, Imagéo

I. ECHANGE D'EXPERIENCES

Après un temps de réflexion personnelle, chaque participant a présenté une expérience pour laquelle :

1. L'approche hygiéniste a été privilégiée au dépend de l'approche environnementale

- Projet d'évacuation des eaux usées à Niamey => absence de station d'épuration
- Mise en place de puits à Kara => Une fois les puits remplis, les eaux sont déversées dans un ruisseau
- Evacuation des eaux usées et des déchets solides en France => au final on transfère la pollution d'une zone à une autre
- Bidonvilles en Haïti => les déchets sont déversés dans un canal qui se jette directement dans la mer ; dans ce cas, cela pose autant des problèmes d'hygiène qu'environnementaux.

2. Les deux approches ont été prises en compte

- Projet Ecosan à Ouagadougou => intégration des deux volets : séparation des fèces des urines
Avantages : réutilisation des deux comme fertilisant dans l'agriculture
Limites : risques en matière d'hygiène avec la manipulation des urines
- Projet CRDT sur la région de Zinder et Maradi => sensibilisation à l'hygiène et réalisation d'ouvrage pour lutter contre le péril fécal
- Projet en Éthiopie => mise en place de latrines (approche hygiéniste) et production de biogaz (approche environnementale)



- Projet à Kara => mise en place d'un réseau d'égouts (approche hygiéniste) et construction d'un lagunage pour le traitement des eaux usés (approche environnementale)
- Mise en place d'une station dépurative à l'hôpital de Niamey => il s'agissait bien de réconcilier les deux approches, mais le projet n'a pu aboutir du fait d'une difficulté financière

II. ANALYSE DE CES EXPERIENCES

1. Les avantages et les limites des deux approches

Sur la base de ces expériences, les participants ont pu identifier les avantages et les limites de ces deux approches et de réfléchir aux façons de concilier les deux approches.

	Avantages	Limites
Approche Hygiéniste	<ul style="list-style-type: none"> - Réponse à court terme aux problèmes de santé - Amélioration à court terme des conditions de vie - Economiquement/financièrement supportable - Responsabilisation des bénéficiaires dans la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Nuisible pour l'environnement - Coûteuse - Limitative
Approche Environnementale	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du cadre de vie - Effets bénéfiques à long terme 	<ul style="list-style-type: none"> - Coûteuse - Complexe - nécessite une grande maîtrise technique - Difficile de percevoir les bénéfices/ manque de visibilité - Problème de rentabilité

2. Des approches complémentaires

Comme le révèle les différentes expériences partagées par les membres du groupe, l'approche hygiéniste est souvent privilégiée au détriment de l'approche environnementale. Ces deux approches seront antagonistes si le projet est mal géré où dans les situations d'urgence où l'on traitera en priorité les risques liés à l'hygiène.



Pourtant à long terme, cette logique d'intervention n'est pas sans conséquences sur l'environnement et risque d'avoir des répercussions sur la santé des populations.

Les participants se sont donc entendus pour dire que ce sont des approches indissociables et qu'il est nécessaire de penser à la filière de l'assainissement dans sa globalité : de l'équipement des ménages aux traitements des eaux usées.

3. Les principales difficultés pour intégrer l'approche environnementale

- Difficultés liées au coût
- Difficultés pour convaincre
- Absence de solutions concrètes et visibles à proposer
- Absence de réglementation et opposition de certains groupes d'intérêt contre le fait que les aspects environnementaux soient intégrés dans les textes
- Difficultés liées au contexte culturel

4. Les principaux leviers pour intégrer l'approche environnementale

- Amélioration de l'image de l'Etat
- Considération du contexte de mise en œuvre pour définir des solutions adaptées (exemple de biogaz)
- Volonté des bailleurs d'intégrer les aspects environnementaux
- Volonté du faire du développement durable
- Volonté d'éviter les mesures répressives



Thème 5 : « Comment réussir la montée en échelle de la mise en œuvre de l'assainissement urbain ? »

Membres du sous-groupe

- AMADOU Ousmane (Animateur)
- GBEDO Victor
- REVILLON Jean-Baptiste
- WINANT Sandrine
- TALOM Syriaque

Dans la note introductive, l'animateur a souligné deux mots clés à savoir : « la montée en échelle et la réussite » et il a demandé aux membres du groupe de proposer un contenu pour ces deux termes afin, de faciliter une compréhension partagée du sujet et poser ainsi les bases pour un travail collaboratif. C'est ainsi que pour « la montée en échelle », l'idée de progression a été retenue en insistant sur l'aspect social, institutionnel, technique et spatial (couverture du territoire). Quant à « la réussite », c'est l'idée de satisfaction par rapport aux acteurs et par rapport aux objectifs en terme de normes ou standards nationaux et internationaux à respecter. Après cet exercice, monsieur Syriaque de ERA Cameroun a proposé au groupe d'examiner une initiative des habitants du quartier (Mélin 4) de la ville de Yaoundé au Cameroun, initiative relative à l'amélioration de la qualité de vie.

1. Exemple d'une montée d'échelle réussie

Genèse du projet « initiative »

Il s'agit d'une initiative qui a vu le jour dans un quartier à habitat spontané de la ville de Yaoundé qui est constitué de 9 blocs. La demande d'intervention émane des habitants du premier bloc qui souhaitent voir l'aménagement de leurs rues pour faire des chemins piétons et la construction des caniveaux à ciel ouvert pour l'évacuation des eaux usées.

Cette intervention a fait l'objet d'un dossier de projet mis au point par une structure intermédiaire le CASS et soumis à l'Union Européenne qui a accepté le financement. La mise en œuvre a duré 2ans et elle a mobilisé plusieurs acteurs:

Bénéficiaires des ouvrages d'assainissement : Habitants du quartier

Structure intermédiaire : CASS

Baillleur de fonds : UE

Agence d'exécution : GRET

Bureau d'étude (contrôle technique des travaux) : BET

Réalisation des travaux : Entreprises locales

Après cette phase test qu'on pourrait qualifier de première phase, une évaluation a mi-parcours a été effectuée. Elle a impliqué l'ensemble des partenaires et a permis de tirer les



leçons en terme de succès et difficulté rencontrés mais aussi, elle a également donné de nouvelles idées pour la formulation d'une 2^{ème} phase de ce projet.

Phase 2 du projet :

Les acteurs impliqués dans le processus ont formulé un projet intitulé « **projet pilote d'assainissement autonome du quartier Mélin4** ». Au cours de cette phase le montage institutionnel du projet a connu un réaménagement afin de prendre en compte l'arrivée de nouveaux acteurs comme ERA-Cameroun en tant que structure intermédiaire, LESEAU organisme de recherche-action, la municipalité et Ingénieur Sans Frontière. On note cependant le retrait du CASS.

Cette phase a duré 3ans et elle a permis la poursuite des actions déjà engagées au cours de la première phase et un accroissement du volume des réalisations avec une extension aux autres blocs restants du quartier. L'implication d'une structure de recherche dans ce processus a constitué la principale innovation et en fin de phase, une évaluation-formulation suivie de restitution a été organisée en vue de partager les leçons de cette expérience pilote. A cette occasion, les acteurs ont identifié de nouvelles idées de projet qui ont facilité le montage d'une troisième phase.

Phase 3 du projet :

Cette phase a consacré une évolution dans la terminologie. Ainsi, du projet les acteurs passent à la formulation d'un important paquet de projets intitulé : « **programme d'amélioration de la qualité de vie des habitats spontanés de la ville de Yaoundé** ». La mise en œuvre des actions a duré 5ans et a vu le passage d'un à 5 quartiers de la ville. Aussi, il faut souligner l'introduction d'une nouvelle activité intitulée « l'analyse sociale des quartiers » qui a permis la réalisation de diagnostics, de monographies, la planification des actions avec la prise en compte de la dimension gestion des déchets solides. Du côté acteurs, il faut signaler le retrait de l'union européenne en tant que bailleur de fonds. Elle fût remplacée par Energie Sans Frontière (coopération espagnole) dans le dispositif institutionnel et organisationnel du programme.

Aussi, à la fin de cette phase une évaluation-formulation a été conduite et a débouché sur le montage de la phase 4.

Phase 4 du projet :

Fort des acquis de la 3^{ème} phase, on a observé une forte augmentation des demandes d'intervention de la part des populations cibles. Le nouveau programme concerne cette fois-ci 15 quartiers de la ville, avec l'introduction de nouvelles activités en plus de la mise en œuvre des activités traditionnelles. Il s'agit de l'accès à l'eau potable, à travers la mise en place et l'extension de réseau dans les quartiers non desservis, et la généralisation de la gestion des déchets solides, commencée au cours de la phase précédente. La mise en œuvre de cette phase se poursuit encore en 2009.



2. Analyse de cet exemple

Quels ont été les facteurs de réussite ?

Les facteurs clés de la réussite de ce projet d'assainissement urbain dans la ville de Yaoundé sont :

- Le choix des interventions à partir des demandes, des besoins exprimés (il s'agit d'une demande et non une offre de projet ; la demande a été exprimée par les populations des quartiers à habitat spontané de cette ville)
- le projet a commencé petit et avance millimètre par millimètre. Il s'agit d'une simple initiative qui a évolué vers une opération pilote, un programme exécuté en plusieurs phases
- cette initiative a bénéficié dès le départ d'un appui financier des bailleurs de fonds
- la réalisation des évaluations a mi-parcours afin de réviser, réorienter, abandonner des activités qui paraissent peu pertinentes ou bien rajouter d'autres plus pertinentes au regard de l'évolution des besoins des usagers
- la diversité des compétences intervenant dans le processus et la définition claire des rôles et responsabilités des acteurs
- la rigueur dans la coordination du travail
- l'introduction d'une composante recherche – action assurée par un organisme scientifique local. En effet, ce choix a permis d'agir par anticipation et de produire de la connaissance de façon permanente afin de dynamiser la réflexion.

Il est important de retenir que la demande, le besoin exprimé est un indicateur d'un désir de changement, élément indissociable de la « population » et de l'appui.

Quels ont été les points de blocage ?

- Problème de leadership : qui s'est manifesté par des tentatives de récupération politique des bénéfices des actions réalisées par la municipalité, certains conseillers municipaux ou certains membres du comité d'animation dans les quartiers
- Tentatives de détournement des objectifs initiaux qui ont retardé la réalisation des certains ouvrages

Recherche de solution :

- concertations multi-acteurs
- communication

Résultats obtenus :

- Aménagement des rues et construction des chemins piétons dans les quartiers
- Construction des latrines familiales
- Construction des caniveaux
- Aménagement et construction des points d'eau
- 25 à 30 000 habitants touchés par l'opération



Les freins à la montée en échelle

- Manque de financement
- Manque d'engagement et de volonté des populations bénéficiaires
- Manque de compétences locales pour accompagner le processus

Les pistes de solution

Participation des habitants au coût de financement des ouvrages :

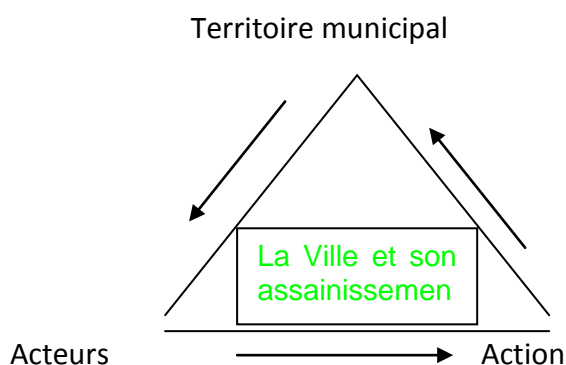
- Participation de 8% à la réalisation des ouvrages communautaires
- Participation de 10 à 15% pour la réalisation des ouvrages individuelle (latrines familiales)

La participation doit être comprise dans le sens de la restitution à la population d'un pouvoir d'initiative et de décision. Il s'agit également de l'instauration d'une relation de partenariat, de rapport contractuel entre la population et les intervenants extérieurs. Elle doit être enfin, un processus continu et dynamique.

3. Conclusion

La présente description du processus de la montée en échelle de la mise en œuvre de cette initiative dans la ville de Yaoundé s'inscrit dans une démarche de développement local. Ainsi, on remarque que ce projet s'est appuyé sur les fondamentaux du développement local à savoir : les acteurs, le territoire, les actions et l'articulation entre ces trois pôles.

Cette approche permet aux acteurs d'un territoire donné de pouvoir travailler ensemble de manière concertée pour la construction d'un projet commun, un projet de territoire qui met l'accent sur les enjeux des différents acteurs et dont la réalisation s'inscrit dans un horizon de temps relativement long.



Traduction de la démarche par ce schéma

Pour terminer, nous proposons une reformulation du thème traité par le groupe par : « **La ville et son assainissement : comment réussir la montée en échelle de la mise en œuvre de l'assainissement urbain ?** »